

UTILISATION DE LA FICHE DE MANOEUVRES

La fiche de manœuvres est un document explicitant dans l'ordre de leur réalisation toute la procédure à respecter pour l'exécution des manœuvres complexes ou multiples.

Elle doit être établie à tête reposée avant le début des manœuvres et a pour but de guider l'opérateur dans l'exécution des manœuvres et de lui permettre de s'assurer par pointage qu'il n'a oublié aucune précaution essentielle.

Il est souhaitable que la fiche de manœuvres soit vérifiée par un tiers qualifié, avant le début des opérations.

La présence sur les installations de consignes permanentes conformes aux textes réglementaires permet de simplifier la rédaction de la fiche de manœuvres en remplaçant l'énumération de toutes les opérations à effectuer par l'énoncé de la ou des diverses consignes permanentes intéressées. Dans ce cas le pointage sur la fiche de manœuvres ne se fera qu'après un premier pointage garantissant que toutes les opérations prévues sur la consigne correspondante ont bien été effectuées.

Il est généralement souhaitable de conserver les fiches de manœuvres qui peuvent d'ailleurs parfois être utilisées, soit en totalité, soit en partie pour guider l'établissement de nouvelles fiches à l'occasion de travaux identique ou voisins.

FICHE DE MANOEUVRES

N° M 15-06 - Folio1/2

Cellule 632 et Cellule 751

Date de rédaction : 31/01/2005
 Etablie par : JM BEAUSSY
 Modifiée le : xx/xx/2005
 Vérifié par : xxx
 Vérifié le : xx/xxx/2005

OUVRAGE à CONSIGNER : **CABLE HTA N°17 entre les Cellules 632 et 751**

Manoeuvres, condamnations, vérification de l'absence de tension, mise à la terre et en court-circuit, etc, doivent être effectuées dans l'ordre de la fiche de manoeuvre et pointées après exécution

N°	Emplacement de la Manoeuvre	DESIGNATION DES OPERATIONS	
1	Poste 63		
2	Cellule 632	OUVERTURE DE L'INTERRUPTEUR "I 632"	
3		CONDAMNER OUVERT L'INTERRUPTEUR "I632" + cadenas + disque de condamnation	
4		LA CLE N° 40 est libre	
5		VERIFICATION VISUELLE DE L'OUVERTURE DES POLES DE L 'INTERRUPTEUR "I632"	
6		TRANSFERT DE LA CLE N°40 SUR LA SERRURE DE "ST751" DE LA CELLULE "751" AU POSTE 75	
7	Poste 75		
8	Cellule 751	OUVERTURE DE L'INTERRUPTEUR "I751"	
9		CONDAMNER OUVERT L'INTERRUPTEUR "I751" + cadenas 333 + disque de condamnation	
10		LA CLE N° 41 est libre	
11		VERIFICATION VISUELLE DE L'OUVERTURE DES POLES DE L 'INTERRUPTEUR "I751"	
12		VERIFICATION DE L'ABSENCE DE TENSION AU NIVEAU DES DIVISEURS CAPACITIFS (A)▶	
13		DEVERROUILLER LE SECTIONNEUR DE MISE A LA TERRE "ST 751"	
14		FERMER LE SECTIONNEUR DE MISE A LA TERRE "ST 751"	
15		CONDAMNER FERME LE SECTIONNEUR DE MISE A LA TERRE "ST 751" + Cadenas333 + disque	
16		OUVERTURE DE LA PORTE DE LA CELLULE "751" La clé 40 est prisonnière cellule ouverte.	
17		ACCES A LA TETE DE CABLE HTA (C)▶	
18		TRANSFERT DE LA CLE N°41 SUR LA SERRURE DE "ST632" DE LA CELLULE "632" AU POSTE 63	
19	Poste 63		
20	Cellule 632	VERIFICATION DE L'ABSENCE DE TENSION AU NIVEAU DES DIVISEURS CAPACITIFS (B)▶	
21		DEVERROUILLER LE SECTIONNEUR DE MISE A LA TERRE "ST 632"	
22		FERMER LE SECTIONNEUR DE MISE A LA TERRE "ST 632"	
23		CONDAMNER FERME LE SECTIONNEUR DE MISE A LA TERRE "ST 632" + Cadenas333 + disque	
24		OUVERTURE DE LA PORTE DE LA CELLULE "632" La clé 41 est prisonnière cellule ouverte.	
25		ACCES A LA TETE DE CABLE HTA (D)▶	
26			
27		REDIGER ET REMETTRE L'ATTESTATION DE CONSIGNATION AU CHARGE DE TRAVAUX	
28			
29			N° M 15-06 1/2

FICHE DE MANOEUVRE

N° M 15-06 - Folio 2/2

Cellule 632 et Cellule 751

Date de rédaction : 31/01/2005

Etablie par : JM BEAUSSY

Modifiée le : XX/XX/2005

Vérifié par :

Vérifié le : 01/02/2005

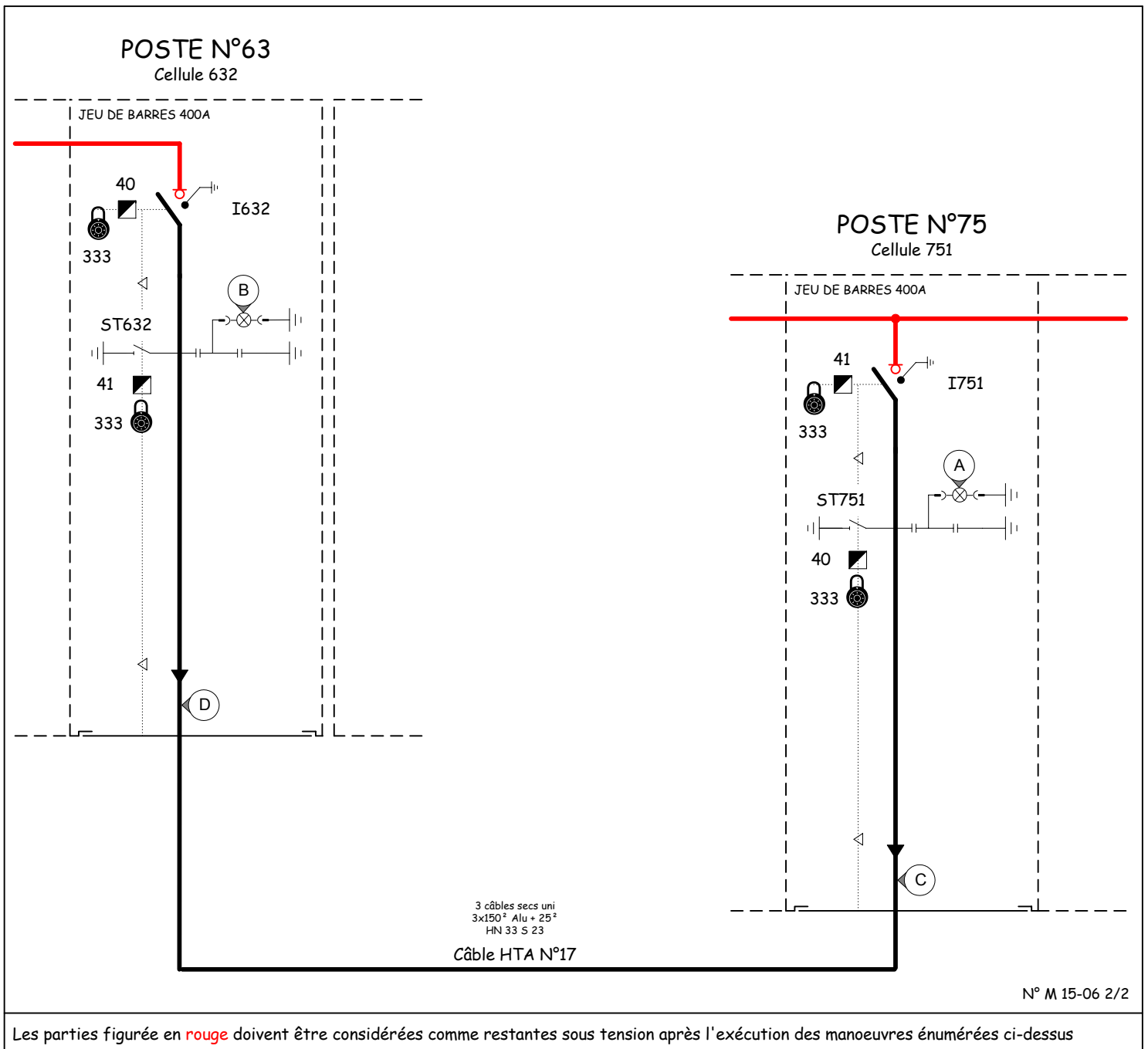
RECAPITULATIF DU MATERIEL NECESSAIRE

Jeu de cadenas N° 333	Disques de condamnation
Gants isolants et adaptés à la tension de service	Dispositif de mise à la terre et en court-circuit
Casque isolant	Surchaussures isolantes
Lunettes anti-flashes	Dispositif de vérification d'absence de tension
Tapis ou tabouret isolant	

OBSERVATIONS

Vérification du matériel avant utilisation
Contrôle du bon fonctionnement de la VAT: Avant et après utilisation
Les manoeuvres doivent être exécutées en respectant les prescriptions de la publication UTE C 18-510

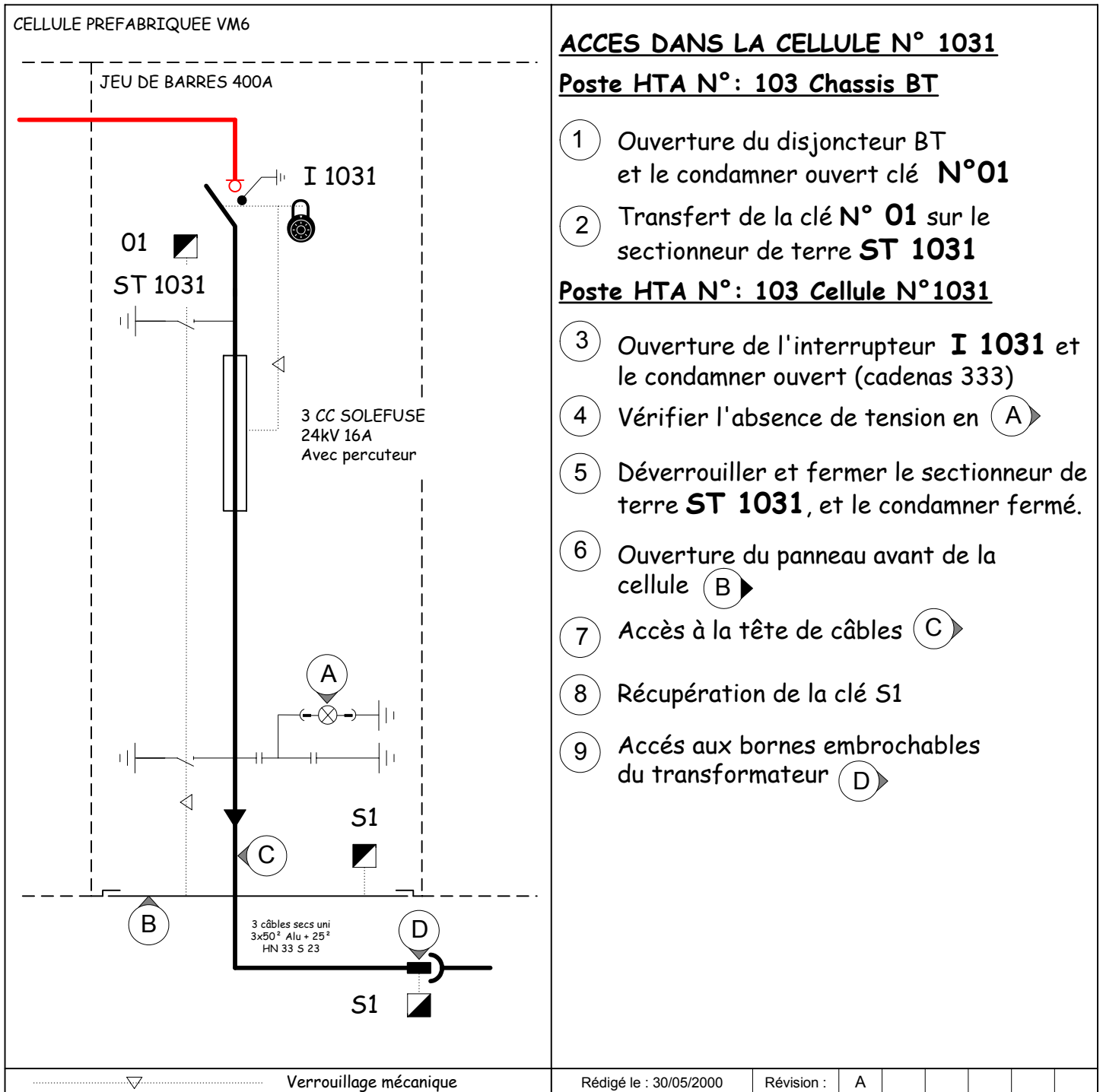
SCHEMA UNIFILAIRE



Les parties figurée en rouge doivent être considérées comme restantes sous tension après l'exécution des manoeuvres énumérées ci-dessus

ORDRE DE SERVICE : LES MANOEUVRES ET LES TRAVAUX DOIVENT ETRE EFFECTUES EN APPLICATION DES TEXTES CONTENUS DANS LE CARNET DES PRESCRIPTIONS UTE C 18-510 ET AUTRES INSTRUCTIONS EN VIGUEUR.

DEFENSE D'OUVRIR TANT QUE LES CONDUCTEURS DE CE COMPARTIMENT N'ONT PAS ETE MIS HORS TENSION



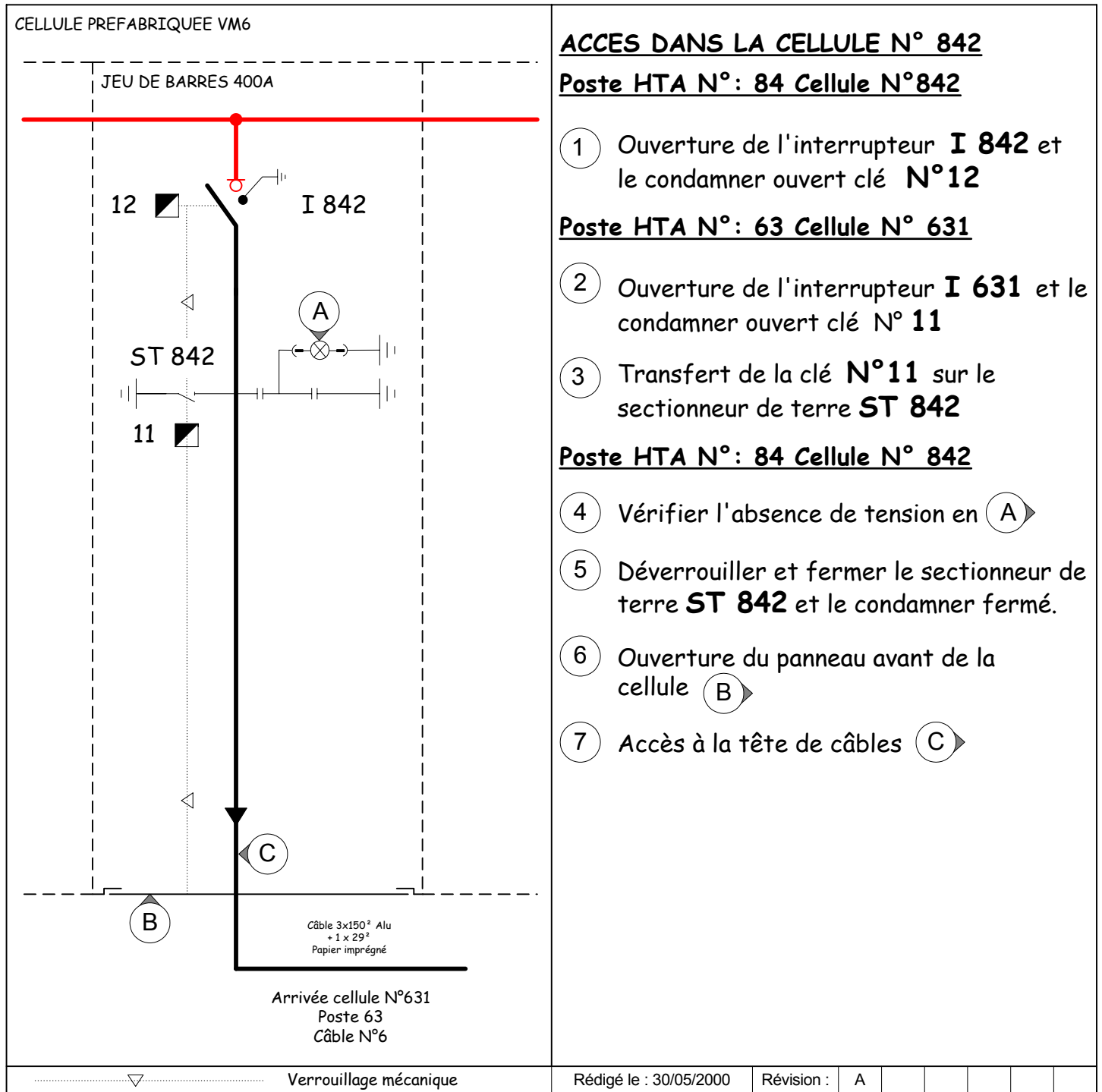
ATTENTION : Les parties figurées en **rouge** doivent être considérées comme restant sous tension après l'exécution des manoeuvres énumérées ci-dessus.

POSTE HTA N°: 84

CELLULE N°: 842

ORDRE DE SERVICE : LES MANOEUVRES ET LES TRAVAUX DOIVENT ETRE EFFECTUES EN APPLICATION DES TEXTES CONTENUS DANS LE CARNET DES PRESCRIPTIONS UTE C 18-510 ET AUTRES INSTRUCTIONS EN VIGUEUR.

DEFENSE D'OUVRIR TANT QUE LES CONDUCTEURS DE CE COMPARTIMENT N'ONT PAS ETE MIS HORS TENSION



ATTENTION : Les parties figurées en **rouge** doivent être considérées comme restant sous tension après l'exécution des manoeuvres énumérées ci-dessus.